Opérations de gestion de la sécurité conduites à l'étranger

Les pays en développement sont souvent confrontés à des problèmes de pauvreté qui peuvent à leur tour générer des problèmes de criminalité importants. Certains pays sont dans une situation d'instabilité politique, menacés par la possibilité d'un coup d'État ou accablés par le fardeau d'une guerre civile de longue durée.

Même après la fin des guerres civiles, des activités de consolidation de la paix doivent être menées auprès de certaines instances pour faire face à l'instabilité politique et aux nombreux problèmes de sécurité publique. En outre, le terrorisme exerce une menace dans plusieurs régions du monde. Par ailleurs, dans certains pays dont les habitudes de transport diffèrent de celles du Japon, il y a un risque important d'accidents de la circulation dû à l'inexpérience des conducteurs locaux et à des infrastructures de transport sous-développées.

C'est pourquoi la JICA prend les mesures de sécurité et les initiatives de gestion du risque exposées ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel engagé dans les activités de coopération.

Formations et séminaires sur la sécurité

La JICA organise avant leur départ des séminaires sur les mesures de sécurité pour le personnel affilé, notamment les experts, les volontaires et leur famille. Les formations se concentrent sur des sujets tels que les crimes spécifiques à une région, le choix du logement, les relations avec les résidents locaux, la protection des objets de valeur ainsi que les braquages ou les vols de voitures avec violence. De manière générale, l'information est fournie pour prévenir les crimes et réagir face à une urgence.

Un accompagnement est prévu pour les nouveaux arrivants par les bureaux de la JICA à l'étranger. Les sujets abordés couvrent les conditions de sécurité publique et les mesures de prévention des crimes. Le personnel affilié assiste au moins une fois par an à des réunions sur la sécurité organisées par les bureaux de la JICA à l'étranger afin de partager les expériences pertinentes et de fournir les informations sur la sécurité locale. Lors de ces réunions, les personnes qui vivent et travaillent dans le même environnement exposent et partagent l'expérience pratique sur la sécurité accumulée dans leur vie quotidienne.

Déploiement de conseillers en matière de sécurité

Afin de renforcer les mesures de sécurité au niveau local, la JICA fait appel à des spécialistes en matière de sécurité publique : les conseillers en sécurité. Ces conseillers prennent en charge la collecte et la diffusion d'informations sur la sécurité publique, aident les personnes en cas d'incidents et prennent des mesures pour faire face aux délits et aux accidents de la circulation les plus courants. Ces conseillers exploitent leurs connaissances

étendues des modèles de criminalité locale et des modes de comportements des Japonais pour fournir des conseils appropriés en matière de sécurité.

Dans les pays où la JICA ne dispose pas de bureaux de représentation, l'Agence peut faire appel à du personnel chargé de collecter les informations locales.

Établissement de réseaux de contacts

Dans chaque pays où la JICA mène des activités, des dispositifs de communication en cas d'urgence intégrant l'ensemble du personnel sont prévus. Ces dispositifs utilisent les lignes terrestres, les téléphones mobiles, les téléphones satellites et les équipements radio. Consciente de la nature essentielle du transfert et de la confirmation de l'information dans les situations d'urgence, la JICA place le réseau de contacts d'urgence au cœur de ses mesures de sécurité.

Envoi de missions de confirmation et de préparation des mesures de sécurité

Pour les pays présentant des problèmes particuliers en matière de sécurité, la JICA prévoit des missions pour évaluer les conditions locales et examiner les mesures spécifiques à prendre. Par exemple, pour répondre aux besoins en matière d'aide, la JICA analyse, région par région, les conditions de sécurité publique des pays, puis prend les décisions appropriées sur l'étendue des activités menées par le personnel de la JICA.

Dans les pays ayant un fort taux de criminalité, la JICA envoie une mission de conseil sur la sécurité pour fournir directement au personnel local des recommandations couvrant des sujets tels que la prévention du crime résidentiel et les comportements à adopter pour faire face au crime armé.

Pour les mesures de sécurité routière, la JICA prépare plusieurs manuels d'instruction et les distribue au personnel affilié à la JICA. Simultanément, la JICA publie régulièrement des informations sur les accidents de la circulation dans divers pays et s'attache à sensibiliser son personnel à cette question. En réponse aux demandes locales, la JICA envoie des équipes d'enquêteurs pour fournir des instructions en matière de sécurité routière.

Dépenses liées à la prévention du crime

La JICA assume les dépenses liées aux systèmes d'alarme, à l'embauche de gardiens et à l'installation d'équipements de prévention du crime pour les résidences de ses experts et de ses volontaires. La JICA peut par exemple procéder à la construction de barrières, à l'installation de grillages d'acier, au renforcement des cadres de portes et de fenêtres, au remplacement de verrous ou à l'installation de verrous auxiliaires lorsque cela est nécessaire.

Gestion de crise 24 heures sur 24

Le siège de la JICA peut répondre aux situations d'urgence à l'étranger 365 jours par an et 24 heures sur 24.

Mesures antiterroristes

L'augmentation régulière du nombre de pays ou de régions victimes du terrorisme est source d'inquiétude. Ces dernières années, le terrorisme s'est caractérisé par un nombre croissant d'attaques de grande ampleur perpétuées par des organisations terroristes internationales. Jusqu'à aujourd'hui, les actes de terrorisme ont visé les intérêts américains et européens ainsi que le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et l'Afrique. Il ne faut cependant pas occulter la possibilité que le Japon puisse devenir une cible du terrorisme. La JICA s'efforce de sensibiliser son personnel situé dans les régions à haut risque pour lui permettre de faire face aux dangers potentiels auxquels il est confronté. Ces efforts comprennent l'élaboration de précautions spécifiques, transmises lors des formations précédant le départ et lors de l'accompagnement à l'arrivée, sur la manière de réduire l'exposition aux incidents terroristes afin de sensibiliser le personnel et d'atténuer les risques.

Mesures de sécurité pour les activités d'aide à la reconstruction

La JICA conduit des programmes dans des pays en situation post-conflictuelle ou connaissant un conflit comme l'Afghanistan, l'Irak, la partie orientale de la république démocratique du Congo, la région du Darfour au Soudan, le Soudan du Sud et le Pakistan. En se basant sur les activités des agences de l'ONU et d'autres agences actives dans les régions concernées, la JICA évalue régulièrement le climat politique et sécuritaire, surveille attentivement les régions à risque et fournit les équipements de sécurité nécessaires, tels que des radios et des voitures blindées, lors de la mise en œuvre de ses proiets. Alors que la JICA renforce son action dans le domaine de la consolidation de la paix et de l'aide à la reconstruction, l'accent doit être mis sur les mesures de sécurité et un haut niveau de préparation.

Étant donné la nature imprévisible des événements tels que les enlèvements, les coups d'État, les émeutes et les actes de terrorisme, le savoir-faire pratique pour faire face aux dangers potentiels est d'une importance vitale. À cette fin, la JICA a créé une formation sur la gestion du risque de sécurité au Japon et à l'étranger en coopération avec le eCentre du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), depuis 2003.